

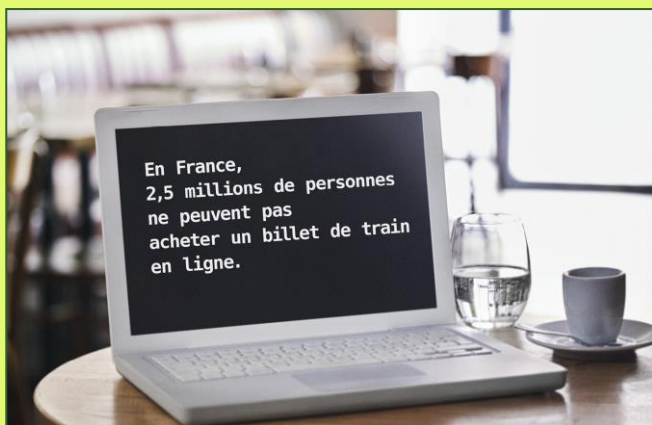
“  
**Agir ensemble**  
contre  
**l'illettrisme**  
”

e-lci

Le fil d'informations de la prévention  
et la lutte contre l'illettrisme

**POUR QUE LE NUMÉRIQUE  
PROFITE À TOUS,**

**MOBILISONS-NOUS  
CONTRE L'ILLETTRISME!**



Les écrans sont partout.

Ils nous sollicitent, exigent qu'on lise, qu'on écrive, ne serait-ce que quelques mots. Mais ils ne sont pas à la portée de tous.

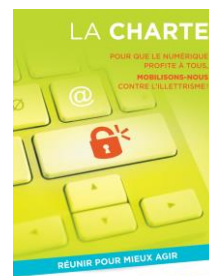
**Pour les 2.500.000 personnes qui ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture, le calcul, chaque écran est une barrière qui isole progressivement.** Il est donc indispensable d'agir pour que ces personnes ne se retrouvent pas dans de graves difficultés. Lutter contre l'illettrisme numérique c'est d'abord s'engager pour que chacun maîtrise pleinement et solidement la lecture, l'écriture, le calcul.

Pourtant, le recours au numérique offre de grandes opportunités pour accélérer le recul de l'illettrisme.

**Il est possible de faire du numérique un allié**, un levier puissant qui crée de la motivation pour réapprendre à tout âge.

Les partenaires de la société civile fédérés par l'ANLCI ont décidé de renforcer leur mobilisation pour que chacun maîtrise bien la première marche en lecture, écriture, calcul, qui conditionne l'accès au numérique. Ils ont été plus de 70 à signer [la charte](#) « **Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme !** ».

*La Charte « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme », a été présentée à Lyon le 6 septembre 2016 lors des Journées du Numérique ANLCI, qui ont réuni plus de 400 participants.*



« **Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme !** »

**[Quels sont les enjeux de cette charte, signée par plus de 70 partenaires ?](#)**

*En 3mn, par Hervé Fernandez, Directeur de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme*



**Poursuivre cette dynamique en 2017**

L'ANLCI poursuit la mobilisation de tous ses partenaires, afin de faire vivre cette charte, lui donner une traduction tangible et valoriser tous les engagements qui seront portés et initiés pour rapprocher les personnes en situation d'illettrisme du numérique. Une façon d'amplifier la prise de conscience sur les conséquences concrètes de la digitalisation dans le quotidien des personnes confrontées à l'illettrisme et mieux faire connaître les solutions qui ont fait leurs preuves.

Le comité consultatif se réunira en mars 2017 afin de croiser les retours d'expériences, de présenter les initiatives innovantes et de mesurer les premiers impacts des mesures d'accompagnement des personnes en difficulté.

**POUR QUE LE NUMÉRIQUE  
PROFITE À TOUS,  
MOBILISONS-NOUS  
CONTRE L'ILLETTRISME!**

LES QUESTIONS CLES POUR MIEUX AGIR

## Donnons-la parole à nos partenaires



### [Comment rendre accessibles les services publics en ligne ?](#)

Thibault Deloye, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes.



### [Comment faire du numérique une chance pour tous, y compris pour les personnes en situation de précarité ?](#)

Jean Deydier, Directeur général d'Emmaüs Connect.



### [Comment aider les personnes confrontées à l'illettrisme face au « tout numérique » ? Quelle éducation au numérique ?](#)

Sophie Vulliet-Tavernier, Directrice des relations avec les publics et la recherche à la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL).



### [Comment faire évoluer les services publics en ligne pour qu'ils soient plus accessibles?](#)

Dominique Vernaudon-Prat, Chef du département RSE à Pôle emploi.



### [Quelle place pour l'accompagnement bénévole pour que le numérique profite à tous ?](#)

Anne-Marie-Bardi, Bénévole AGIR ABCD.



### [Comment mobiliser les ressources des territoires pour faciliter l'accès au numérique et développer des solutions contre l'illettrisme ?](#)

Maurice Monoky, Directeur de l'AFP21 (Arras).



### [Comment sécuriser les parcours professionnels des plus fragiles à l'ère du numérique ?](#)

Chantal Richard, Secrétaire confédérale CFDT.



### [Quel rôle de l'action culturelle et des nouveaux usages du numérique pour renforcer auprès des jeunes le plaisir de lire, d'écrire ?](#)

Sonia de Leusse-Le Guillou, Directrice de Lecture Jeunesse.



### [Comment renforcer les compétences de base des apprentis en s'appuyant sur les usages du numérique ?](#)

Stéphane Belluco, Responsable du Service Conseil-Formation-Réseau au CCCA-BTP.



## POUR QUE LE NUMERIQUE PROFITE A TOUS, MOBILISONS-NOUS CONTRE L'ILLETTRISME !

Retrouvez la transcription de la séance plénière du 6 septembre 2016, donnant la parole à des experts autour des questions suivantes :

### Quels sont les effets de la vague digitale sur les personnes confrontées à l'illettrisme ?

Avec des interventions d'Hervé Lanouzière, Directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), de Jean Deydier, Directeur général d'Emmaüs Connect, de Sophie Vulliet-Tavernier, Directrice des relations avec les publics et la recherche à la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) et Thibault Deloye, Conseiller référendaire à la Cour des comptes.

### Comment intégrer le numérique dans les pratiques éducatives pour offrir aux enfants et aux jeunes une pleine maîtrise de la lecture, de l'écriture et des compétences de base ?

Avec des interventions de Sonia De Leusse Le Guillou, Directrice de Lecture Jeunesse, Yann Renault, Délégué général adjoint de la fédération des Francas, Thibaud Hayette, Enseignant au collège du Renon à Vonnas (Ain) et Eunice Mangado-Lunetta, Directrice déléguée de l'Afev.

### Comment proposer un environnement numérique accessible et inclusif pour des adultes fâchés avec l'écrit ?

Avec des interventions de Dominique Vernaudon Prat, Chef du département RSE à Pôle emploi, Pascale Levaillant et Anne-Marie Bardi, bénévoles d'AGIR ABCD et Aurélie Tricot, Responsable de projets relation de service-pôle accueil de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF).

### Comment faire du numérique un levier pour sortir de l'illettrisme ?

Avec des interventions de Stéphane Belluco, Responsable du service Conseil Formation-Réseau au CCCA-BTP, Maurice Monoky, Directeur de l'AFP2I à Arras, Bernard Boulonne, Conseiller du Président en charge de la formation de l'entreprise Le Relais, Luc Heripret, Directeur Mécénat à la Fondation Orange, et Denis Jacquet, Président-directeur général d'Edufactory.

A télécharger ici – séance plénière : <http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/Forum-2.0/Journees-du-numerique-6-et-7-septembre-2016-seance-pleniere>

Voir également les transcriptions audio des deux conférences de ces JDN.

<http://www.anlci.gouv.fr/Temoignages/Journees-du-numerique-septembre-2016-Conferences>

Télécharger la synthèse des pratiques présentées lors des journées du numérique : Les actions présentées dans ce recueil ont été retenues par l'ANLCI pour servir de cas pratiques favorisant l'accès de tous au numérique, en premier lieu les personnes en situation d'illettrisme. Les acteurs pourront s'inspirer de ces solutions pertinentes afin que de nouvelles initiatives voient le jour plus efficacement.



## RETOURS SUR L'ACTUALITE

### Partenariat en cours avec les MFR avec, en perspective, un accord cadre.



Le jeudi 19 janvier 2017, Eric Nédélec, Coordonnateur de l'ANLCI, Ludovic Bénas, Chargé de mission national et Jean Christophe Ralema, Chargé de mission régional ont été accueillis pour une journée de travail par l'équipe du Centre national de formation des **Maisons Familiales Rurales (MFR)** dirigée par Philippe Ristord. Le Centre national pédagogique, au service des Maisons familiales rurales, est un centre reconnu pour les formations et les recherches relatives à [la pédagogie de l'alternance](#).

Créé à Chaingy (près d'Orléans) en 1962, il est placé sous la responsabilité de l'Association nationale pour la formation et la recherche pour l'alternance (A.N.F.R.A). Sa mission principale est la formation pédagogique initiale des moniteurs (formateurs) des Maisons familiales. Cette journée a permis de poser les premières bases d'une future convention de coopération avec ce grand réseau.

Découvrir les Maisons Familiales Rurales : <http://www.mfr.asso.fr/pages/accueil.aspx>

## Rencontre régionale sur les bonnes pratiques - PAYS DE LA LOIRE « Comment conduire les salariés de l'insertion par l'activité économique ne maîtrisant pas les compétences de base vers l'obtention du CléA ? »



La **rencontre régionale Pays de la Loire** a eu lieu **le 24 janvier** à Orvault dans les locaux de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire.

La matinée, ouverte par Hervé Fernandez, Directeur de l'ANLCI, a été l'occasion de présenter la démarche nationale du Forum Permanent des Pratiques. Elle s'est poursuivie par une présentation, par Jean-Philippe Roquelle, du guide pour agir répondant à la question « **Comment conduire les salariés de l'insertion par l'activité économique ne maîtrisant pas les compétences de base vers l'obtention du CléA ?** » et par une présentation du Kit Normandie « **Comment faciliter l'accès à la certification CléA pour les personnes en situation d'illettrisme ?** », par Marie-José Lefebvre.

L'après-midi a été l'occasion de parler prévention de l'illettrisme et du rôle joué par les collectivités territoriales en la matière.

>> [Télécharger le kit pratique](#)

## Rencontre régionale sur les bonnes pratiques - BRETAGNE « Comment proposer des formations sur mesure pour les salariés ne maîtrisant pas les compétences de base ? »



La **rencontre régionale du Forum en Bretagne** s'est tenue **le 27 janvier** dernier à la Salle Anne de Bretagne, dans les locaux du Conseil régional à Rennes. Elle a mobilisé près de 150 personnes venues d'horizons très divers du monde institutionnel, associatif ou de la formation professionnelle.

Le thème abordé lors de cette rencontre est celui de la formation professionnelle des salariés en situation d'illettrisme et de la construction d'une réponse sur-mesure grâce à l'intervention d'une chaîne d'acteurs du monde de l'entreprise à celui de la formation. Question qui a été au centre

du travail mené pendant l'atelier du forum sous la direction d'Anne Landais, missionnée en tant qu'experte pour l'ANLCI. La rencontre a pu montrer le rôle et l'engagement de chaque acteur, à son niveau, pour favoriser le repérage et la prise en charge des salariés en difficulté avec les compétences de base. L'après-midi a été consacré à des ateliers thématiques en lien avec les axes du plan régional de lutte contre l'illettrisme. Ils ont permis de mobiliser les partenaires autour des axes de la prévention, du repérage, des pratiques culturelles et de l'accès aux savoirs de base pour les adultes. La mobilisation bretonne a été forte, et les acteurs ont apprécié de se retrouver autour d'une dynamique partenariale concrète.

>> [Télécharger le kit pratique](#)

## Le COPANEF a réuni les acteurs engagés sur la mise en œuvre de CléA le 25 janvier 2017, un an après la création de la certification

L'occasion de dresser un bilan de la mise en œuvre de la certification et de définir les priorités d'actions pour l'année 2017. Au 31 décembre 2016, 18 869 évaluations préalables ont été réalisées ; plus de 4000 certificats ont été délivrés, en majorité à des demandeurs d'emploi (81 %). Outre une harmonisation des pratiques des organismes habilités, l'un des chantiers à mener en 2017 sera le renforcement de la communication sur la certification, en particulier auprès des employeurs, mais aussi des conseillers en évolution professionnelle.

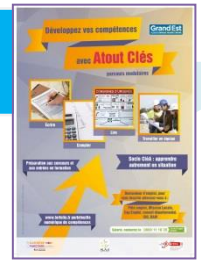


Le **COPANEF** a indiqué que l'appel à projets du FPSPP visant à financer l'évaluation préalable et l'évaluation finale était reconduit jusqu'à fin mars 2017. Le Directeur de l'ANLCI a rappelé, à cette occasion, les ressources produites, en particulier dans le cadre du Forum Permanent des Pratiques, pour permettre aux personnes en situation d'illettrisme d'accéder à CléA et de pouvoir obtenir la certification.

## Détour par la Guyane avec le webmagazine *Ici et pas ailleurs*

L'équipe du CFAES présente la septième édition du webmagazine  *Ici et pas ailleurs* dans lequel les stagiaires vont à la rencontre des habitants de St Georges de L'Oyapock, Macouria, Montsinnéry-Tonnegrande et S<sup>t</sup> Laurent du Maroni pour y découvrir les initiatives locales. <https://www.youtube.com/watch?v=9ho7ByjbDLE>

## Le Centre régional de ressources illettrisme du GIP LorPM élabore et anime des sessions de professionnalisation à l'intention des formateurs du dispositif régional Atout clés



Le dispositif lorrain Atout Clés intègre le Socle de connaissances et de compétences professionnelles CléA.



Découvrez l'article « Illettrisme : l'accompagnement des formateurs d'Atout Clés » paru dans le numéro 67 du magazine Objectif Formation de LorPM. <http://www.lorpm.eu/upload/portail/OF67.pdf>

Des sessions d'information et de professionnalisation sont organisées pour mieux connaître le public en situation d'illettrisme et l'orienter sur le dispositif Atout Clés.

Les prochaines sessions sont consultables sur : <http://www.lorpm.eu/programme-de-professionnalisation/thematiques.php>

Pour toute information contactez Alice Wypyszynski, Référente pédagogique (illettrisme et développement des compétences clés) 03 87 68 11 25 | [alice.wypyszynski@lorpm.eu](mailto:alice.wypyszynski@lorpm.eu)

## Dictée à Deauville contre l'illettrisme



Dans le cadre de son centenaire, le Lions Club a accueilli une centaine de participants pour deux dictées, à Deauville.

La première, à destination des adultes était lue par Sophie Davant et la seconde, à destination des enfants, par M. Georges-Claude Gallais, Vice-Président de l'Association « Agir pour la Lecture • Vaincre l'Illettrisme • Lions Clubs de France ». Tous les participants à cette journée conviviale sont repartis avec un livre.



## Agenda

### Signature de la convention de partenariat Ville de Clermont-Ferrand/CNFPT

Hervé Fernandez, Directeur de l'ANLCI, assistera à la signature de la convention de partenariat entre la **Ville de Clermont-Ferrand** et le **CNFPT**, relative à l'engagement de ces acteurs pour le développement et le renforcement des compétences de bases des agents municipaux de Clermont-Ferrand, **le mercredi 1<sup>er</sup> février 2017**, à 14 h 30 au Salon de l'Hôtel de Ville.



### Le SMA, 6 000 chances pour les Outre-mer



**Le 2 février 2017**, le SMA, en la personne du Général Luc De Revel, sous le haut patronage d'Ericka Bareigts, Ministre des Outre-mer, organise une soirée intitulée **6 000 chances pour les Outre-mer** au Cercle National des Armées. Eric Nédélec, Coordonnateur national, y assistera. A cette occasion, il est proposé aux convives de venir accompagnés d'une personne à qui ils souhaitent faire découvrir le SMA.

Mots Dits Mots Lus - 2<sup>ème</sup> édition de LA Journée Nationale de la Lecture à Haute Voix, le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017



**Mots Dits Mots Lus** est un événement en construction, participatif qui se nourrit de vos initiatives, de vos désirs, de vos rêves...

Mots Dits Mots Lus propose de vous mettre en réseau, vous, les amoureux de lectures à haute voix, que vous soyez lecteurs ou auditeurs, l'un n'allant pas sans l'autre...

**Nouveauté cette année !** Mots Dits Mots Lus, c'est aussi des « Préambules » à l'intention des plus jeunes en proposant de les associer à cette fête, durant leur temps scolaire et périscolaire de ces six prochains mois, par des ateliers de lecture à haute voix auxquels ils pourront participer.

En savoir plus sur la labellisation et s'inscrire <http://www.motsditsmotslus.com>

Rencontre régionale sur les bonnes pratiques – PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR, 3 février 2017

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur, l'ANLCI a identifié des bonnes pratiques qui répondent à la question suivante :  
**En savoir plus et participer à la rencontre régionale qui se tiendra le 3 février à Marseille – cliquez ici**

Comment accompagner les salariés en difficulté avec les compétences de base dans leur parcours professionnel ?

Appel à projet de la Fondation Lire et Comprendre pour l'année scolaire 2017 - 2018

La **Fondation Lire et Comprendre** a été créée en décembre 2015 sous l'égide de la Fondation de France. Elle a pour objet de lutter contre l'illettrisme dès le plus jeune âge, en soutenant des projets destinés à favoriser le goût de la lecture et des apprentissages, auprès d'enfants du primaire, et particulièrement ceux du cours préparatoire (CP), issus de milieux défavorisés. Cet appel à projets s'adresse aux organismes à but non lucratif (fondations, associations, et autres établissements). Les actions concernées par les projets doivent se dérouler en France Métropolitaine.



Plus de renseignements sur <http://www.fondation-lire-et-comprendre.org/2017/01/20/appel-a-projets-2017-de-la-fondation-lire-et-comprendre/>

4<sup>ème</sup> édition des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme - Du 8 au 15 septembre 2017

“  
**Agir ensemble contre l'illettrisme**  
”



**Prenez-date !**

du 8 au 15 septembre 2017,

4<sup>ème</sup> édition des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme.  
Retrouvez, très prochainement, le formulaire de demande de labellisation sur notre site [www.anlci.gov.fr](http://www.anlci.gov.fr)

*Retrouvez-nous, à Lyon pour la grande rencontre nationale 2017*

**LA CITE DES PRATIQUES**

**LES 13 ET 14 SEPTEMBRE 2017**

E-ici – lettre électronique de l'ANLCI – Groupement d'Intérêt Public

Vous voulez proposer une actualité, vous désinscrivez, obtenir des informations : [virginie.lamontagne@anlci.fr](mailto:virginie.lamontagne@anlci.fr)



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020